

MALIK SALEMKOUR,
président de la LDH

Reprendre l'offensive

Droits & Libertés, le nouveau nom de la revue de la LDH, met en exergue ce qui fonde de manière indissociable notre République et notre démocratie. Ils sont plus que jamais à défendre et à replacer au cœur des débats car les lois liberticides en cours de discussion au Parlement et l'idéologie réactionnaire qui se diffuse au sein de la société visent à les démanteler et à les rendre secondaires.

Les projets sur la « sécurité globale » et « confortant les principes républicains » sont les dernières démonstrations de l'offensive menée par le gouvernement contre nos valeurs essentielles. La loi « sécurité globale » instaure un déséquilibre manifeste entre la sécurité publique et les libertés individuelles. Un dispositif de surveillance généralisée est en effet en train de s'élaborer à partir de plusieurs dispositions :

- la combinaison de la légalisation des drones, d'un usage intensif des caméras piétons des fonctionnaires de police, associées à des logiciels de reconnaissance faciale, ne laissera qu'une part résiduelle au droit à la vie privée et à l'intimité, en permettant à terme un ciblage des opposants politiques notamment à l'occasion de l'exercice de leur droit de manifester ;
- les images captées dans ces conditions seront hors de contrôle ; elles pourront en effet être directement utilisées par l'administration policière sans autorisation du juge judiciaire ;
- l'infraction de « diffusion malveillante d'images de policiers » (quelle que soit la formulation finale) complète ce dispositif en privant les journalistes, les vidéastes amateurs comme

les observations citoyennes de leur droit de filmer l'action policière. Or, c'est ce droit qui a permis de mettre à jour de nombreux cas de violences policières, dont certains à caractère raciste ;

- l'extension du fichage politique ou religieux et les expérimentations de reconnaissance faciale automatisée prises par décret, sans contrôle du Parlement, complètent les outils de surveillance.

L'ensemble de ces mesures renvoie à un Etat désireux de surveiller chaque personne dans l'espace public à chaque instant et dorénavant dans l'espace privé, en permettant son identification y compris dans les moindres aspects de son identité et de sa vie privée, tout en s'exonérant lui-même d'une visibilité du même ordre.

Cette surveillance individuelle généralisée se double d'une surveillance et d'une mise au pas des associations avec la loi confortant les principes républicains. Si elle a pour vocation première de contrôler les associations et les lieux de cultes musulmans envers et contre la loi de 1905 sur la laïcité, elle a pour effet second de restreindre profondément l'autonomie de toutes les associations relevant de la loi de 1901 par le contrôle des fonds, l'adhésion contrainte à un « contrat d'engagement républicain » défini par le seul gouvernement, l'extension des critères de dissolution... L'objectif est, là encore, de contrôler les corps intermédiaires dans leurs rôles citoyens et de contre-pouvoirs.

«Sur les cinq ans et demi qui viennent de s'écouler, la France a vécu trois ans et demi en état d'exception. Ces états d'urgence se pérennissent et, parce qu'ils permettent une concentration extrême des pouvoirs entre les mains du pouvoir exécutif, s'accompagnent d'une inflation normative restreignant les droits et libertés dans un mouvement permanent d'érosion de l'Etat de droit.»

pour les libertés

Le remplacement progressif du droit commun par l'état d'urgence est le terreau fécond de ces actions de sape des équilibres démocratiques. Sur les cinq ans et demi qui viennent de s'écouler, la France a vécu trois ans et demi en état d'exception. Ces états d'urgence se pérennissent et, parce qu'ils permettent une concentration extrême des pouvoirs entre les mains du pouvoir exécutif, s'accompagnent d'une inflation normative restreignant les droits et libertés dans un mouvement permanent d'érosion de l'Etat de droit.

Certes, la République a connu de nombreux soubresauts sécuritaires. Mais la situation présente est inédite car l'urgence, l'état d'urgence et la configuration politique ont conduit à une dénaturation du régime, du débat et de l'opinion publique. La haine sévit impunément, partout; sur nos écrans de télévision, sur les réseaux sociaux, dans certains médias où le racisme est mis en spectacle comme produit d'appel. Les personnes de confession musulmane ou supposées telles en sont les dernières cibles privilégiées. Bien au-delà de l'extrême droite, le discours assimilant le musulman à l'islamiste puis au terroriste s'est ancré dans les esprits, trop souvent encouragé par des propos d'élus politiques et de responsables gouvernementaux. L'intellectuel, l'universitaire ou le chercheur en sciences sociales qui refusent ces amalgames sont ciblés par des ministres et, du fait de leurs travaux, sont accusés de fomenter un séparatisme au sein de la République. La chasse aux sorcières s'amplifie en les désignant nommément à la vindicte populaire.

Un syndicat étudiant comme l'Union nationale des étudiants de France (Unef) est lui-même menacé de dissolution du fait d'activités liées à son engagement concret pour l'élaboration de pratiques permettant le dépassement en interne des préjugés discriminatoires, racistes et sexistes.

Ce ne sont là que des exemples récents, mais ces attaques de plus en plus frontales contre les libertés sont inscrites dans des stratégies profondes qui avancent pied à pied, faute de résistances suffisantes pour défendre des valeurs et des acquis qui sont le ciment de la communauté nationale. Elles appellent à une réaction collective des citoyennes et des citoyens de notre pays pour qui ce qui se fait, se trame, attise les divisions, n'est pas la République que nous voulons. Il nous revient de reprendre l'offensive face à un pouvoir manipulateur et autoritaire, à ces vendeurs de haine et de rejet, en montrant ensemble que les valeurs de solidarité sont bien présentes au sein de notre démocratie confisquée et que la Liberté, l'Egalité, la Fraternité ont un sens et qu'elles sont notre avenir. ●